

Programme de résidences croisées

Cité internationale de la langue française et Museu da Língua Portuguesa

« *Langues et savoirs autochtones, par-delà les frontières* »

RECTIFICATION DU CALENDRIER DE L'APPEL (20/06/2026)

La Cité de la langue française, dans l'exercice de ses attributions, informe les intéressés que le calendrier du processus de sélection régi par le présent avis a été rectifié, et qu'il entrera en vigueur selon les dates suivantes :

- **30 septembre 2026** : Clôture des inscriptions
- **1er octobre 2026** : Publication du jury
- **2e semaine d'octobre 2026** : Période d'analyse des candidatures
- **19 octobre 2026** : Publication des personnes sélectionnées

Les autres dispositions de l'avis demeurent inchangées.

La présente rectification remplace intégralement le calendrier précédemment publié le 30 juin 2026.

Préambule

A l'occasion de la saison croisée France-Brésil en 2025, la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts et le Museu da Língua Portuguesa de São Paulo, deux des principales institutions culturelles à dimension internationale entièrement dédiées aux langues, à leur histoire passé et à venir, s'associent pour organiser le colloque *Oyapock, le fleuve qui relie, les langues et les savoirs autochtones par-delà les frontières* les 26, 27 et 28 novembre 2025 à Sao Paulo.

Plus qu'une limite géographique, ce fleuve est un lien entre les peuples autochtones de la région dont les relations ancestrales transcendent les frontières nationales actuelles, héritages coloniaux. Axé sur les histoires, savoirs et langues autochtones, le colloque réunit des linguistes, anthropologues, éducateurs, artistes et chefs autochtones pour débattre de questions de langues et de diversité linguistique, cruciales pour les peuples originaires en général, et plus particulièrement pour les habitants de cette région frontalière : Wajãpi, Wayana, Apalai, Kali'na, Parikwenéh, Galibi Marworno, Karipuna, Arawak Lokono et Teko.

Prenant pour point de départ ce colloque international, la Cité internationale de la langue française et le Museu da Língua Portuguesa décident d'accroître leur coopération en initiant un programme de résidences croisées, aux côtés de la Villa Fatumbi.

Animé par la volonté commune de valoriser les langues comme sources de créativité, d'échanges, d'épanouissement intellectuel et artistique, mais aussi comme levier d'insertion sociale, économique et citoyenne, ce programme de résidences croisées est dédié à la promotion et au développement de la recherche et de la création artistique ayant pour sujet la circulation, la valorisation et l'histoire des langues autochtones à travers le monde et les savoirs qu'elles véhiculent.

Dans le cadre de ce programme, 2 lauréats, un résidant au Brésil et un autre en Guyane, seront accueillis en résidence à la Cité internationale de la langue française pour une durée d'un mois chacun.

La Cité internationale de la langue française

Ouverte au monde et ancrée dans son territoire, la Cité internationale de la langue française est un lieu culturel et de vie entièrement dédié aux cultures francophones et aux langues françaises. Elle relie le passé, le présent et le futur de la langue française et de la francophonie autour de trois piliers : culture et création, éducation et formation, recherche et innovation. La Cité a l'ambition de révéler la langue française comme source de créativité et d'échanges, d'épanouissement intellectuel et esthétique, de plaisir et comme un levier d'insertion sociale, économique et citoyenne.

Le Museu da Língua Portuguesa de São Paulo

Valoriser la diversité de la langue portugaise, la célébrer comme un élément fondamental et fondateur de la culture, et la rapprocher des locuteurs de la langue à travers le monde : c'est avec ces objectifs qu'est né le Musée de la langue portugaise — les mêmes qui ont guidé sa renaissance en 2021, après sa reconstruction dans le bâtiment de la gare de Luz.

Situé dans la ville de São Paulo, qui abrite la plus grande population de lusophones au monde, le musée occupe un lieu historique marqué par la rencontre des cultures. La gare de Luz fut l'un des principaux points de passage des immigrants dans le pays et demeure, à ce jour, un espace dynamique de coexistence entre diverses origines, cultures et classes sociales, où résonnent les accents et les voix venus de tout le Brésil.

Dans ce contexte, le musée reconnaît et célèbre le multilinguisme qui caractérise les territoires de langue portugaise, en accordant une attention particulière à la diversité linguistique au Brésil. Il met en valeur la présence et la vitalité des langues autochtones, des langues issues des migrations et d'autres formes d'expression linguistique qui coexistent avec le portugais, soulignant ainsi que cette langue s'est historiquement constituée par des contacts, des échanges, des diversités et des tensions.

Inauguré en 2006, le musée relie ses visiteurs aux origines de la langue, à son histoire, à ses influences et aux multiples formes qu'elle prend dans la vie quotidienne de la population, en proposant une réflexion critique et inclusive sur la langue, la culture et l'identité.

La Villa Fatumbi

Ce programme se déroule dans le cadre de la Villa Fatumbi, programme de coopération culturelle transatlantique développé par l'ambassade de France au Brésil, qui promeut les échanges artistiques et culturels entre la France, le Brésil et le continent africain. Conçue comme une interface innovante pour faire dialoguer les cultures et les arts, le programme s'inspire de modèles existants de la diplomatie française, comme la Villa Swagatam en Inde ou la Villa Albertine aux États-Unis. Mais se distingue par son modèle innovant et adaptable de réseau-archipel : un espace commun de dialogue où chaque membre de la Villa Fatumbi est autonome et indépendant, tout en partageant des valeurs et une vision commune.

I. Caractéristiques de la résidence

Durée du séjour

La résidence est prévue **en 2027**, pour une durée d'un mois, **du lundi 15 mars au dimanche 11 avril**, à la Cité internationale de la langue française – Château de Villers-Cotterêts (France – Aisne).

Montant de la bourse

Le montant de la bourse est de 3000 euros par résident.

La bourse doit couvrir les frais de transports, les frais de bouche et les dépenses liées à la résidence.

L'hébergement est pris en charge par la Cité internationale de la langue française – Château de Villers-Cotterêts.

Conditions d'accueil

À la Cité internationale de la langue française :

Hébergement :

L'hébergement est pris en charge directement par la Cité internationale de la langue française, dans un hôtel, en chambre individuelle. Durant leur séjour, les résidents ont accès à une cuisine équipée et un salon partagé.

L'hébergement est situé à 5 minutes à pied de la Cité et à 5 minutes à pied de la gare de Villers-Cotterêts, dans le centre-ville de Villers-Cotterêts, proche des commerces de proximité et des restaurants.

Studio de travail :

La Cité dispose de plusieurs typologies de studio : 3 studios individuels (entre 19 et 23m²), 1 studio dédié aux arts plastiques (58m², équipé d'un évier), 1 grande salle de 100m², adaptée au travail collectif.

Rencontre avec les publics :

Des rencontres avec le public peuvent être organisées durant le temps de résidence, ou à l'issue. Le contenu de la sortie de résidence est à définir avec les résidents et l'équipe de la Cité : selon le projet et l'étape de travail, elle peut prendre la forme d'ateliers, de rencontres, d'échanges, avec un ou plusieurs types de publics (scolaires, champ social, tout public, etc.).

Ressources :

Tout au long de leur résidence, les artistes disposent d'un badge permettant l'accès illimité au parcours permanent sur la langue française et les expositions temporaires en cours. Des invitations aux spectacles de la programmation et aux événements de la Cité peuvent également être proposées.

Déplacement professionnel à l'étranger

Il est de la responsabilité des résidents de se procurer tous les documents nécessaires à la réalisation de leur séjour en France, dont le visa si nécessaire.

II. Modalités de candidature

Critères

- Cet appel à candidatures est réservé aux candidats résidents au Brésil et en Guyane

- Qualité et exigence du projet
- Intérêt et pertinence du projet en regard des thèmes du programme : recherche et création artistique sur la valorisation, la circulation et l'histoire des langues et savoirs autochtones à travers le monde
- Faisabilité du projet
- Une attention particulière sera portée aux candidatures présentées par des personnes ayant une connaissance des langues autochtones.
- Les candidatures présentées pourront former un tandem composé d'une personne du Brésil et d'une autre de Guyane, soulevant des questions et des dialogues pertinents pour cette région transfrontalière.
- La participation à la résidence requiert un niveau élémentaire de français, permettant de comprendre et d'utiliser des expressions courantes relatives à la vie quotidienne.
- L'appel est ouvert aux candidats non francophones : en cas de sélection, un cours de français intensif 100% en ligne sera proposé, pris en charge financièrement par l'Ambassade de France, que le candidat s'engage à suivre.

Processus de sélection

Les dossiers de candidature seront examinés par un jury composé de représentants de la Cité internationale de la langue française, du Museu da Língua Portuguesa de São Paulo et de deux experts externes, de préférence des personnes autochtones du Brésil et de Guyane ayant une activité artistique et culturelle remarquable.

Calendrier

- **30 juin 2026** : lancement de l'appel à candidatures
- **30 septembre 2026** : Clôture des inscriptions
- **1er octobre 2026** : Annonce des membres du jury
- **2ème semaine de octobre 2026** : Période d'étude des candidatures
- **19 octobre 2026** : Annonce des lauréat(e)s
- **15 mars - 11 avril 2027** : résidence à la Cité internationale de la langue française – Château de Villers-Cotterêts (France – Aisne)

III. **Présentation de la demande**

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au dimanche 30 août 2026 à 23h59.

Les candidat(e)s qui désirent s'inscrire doivent fournir un dossier complet en s'assurant d'y inclure toutes les pièces exigées (détail ci-dessous).

La date de transmission en ligne fait foi de la date de dépôt de la demande. Les demandes incomplètes ou celles déposées après la date limite d'inscription ne sont pas admissibles.

Contenu du dossier de candidature

Les candidats sont invités à soumettre un dossier comprenant :

- Une présentation du parcours artistique, scientifique ou autre (CV + portfolio éventuel - 3 pages maximum)
- Une lettre de motivation concernant la résidence (1 page maximum)
- Une présentation du projet travaillé à l'occasion de la résidence (10 pages maximum)
- Une attention particulière sera portée aux candidatures qui présentent lettre de recommandation d'institutions culturelles actives dans la région transfrontalière entre le Brésil et la Guyane (1 page maximum)

Le dossier de candidature peut être rédigé en **langue française** ou en **langue portugaise**.

Modalités de dépôt

Le dossier complet rédigé en **langue française** doit être envoyé avant le 30 août 2026 à l'adresse suivante : residences.citelanguefr@monuments-nationaux.fr

La documentation des candidatures en **langue portugaise** doit être envoyée avant le 30 août 2026 via ce [formulaire en ligne](#).

Les envois doivent porter l'objet : « **Résidence France-Brésil – NOM PRÉNOM DU (DE LA) CANDIDAT(E)** ».

IV. Contacts

Sophie Gillet, chargée de résidences à la Cité internationale de la langue française
sophie.gillet@monuments-nationaux.fr ; tél. : +33 3 64 92 43 21

Majoí Gongora, Centro de Documentação de Línguas e Culturas Indígenas/Museu da Língua Portuguesa
majoi.gongora@linguaseculturasindigenas.org.br